

Pour une immigration en adéquation avec les besoins de la Suisse

Berne, 6 janvier 2011

Communiqué

Pour une immigration en adéquation avec les besoins de la Suisse

Le PLR présente ses mesures et lance un débat online sur www.immigrationpragmatique.ch

Le succès économique et l'insuffisance de main-d'œuvre ont fait de la Suisse un pays d'immigration aux conséquences souvent positives, parfois négatives. Au chapitre des points positifs, l'afflux de travailleurs qualifiés constitue un pilier de notre prospérité. A ce titre, la libre circulation peut être qualifiée de succès. En revanche, l'immigration excessive de personnes non qualifiées provenant de pays tiers, en raison principalement du regroupement familial, est un élément négatif. Les révisions que le PLR a défendues dans les lois sur les étrangers et l'asile doivent permettre d'éviter cet afflux bien qu'elles ne soient pas encore totalement appliquées. Il faut continuer sur cette voie : Il faut tout d'abord restreindre la migration provenant de pays tiers à l'essentiel, lutter contre les abus et améliorer de manière drastique la durée de traitement des demandes d'asile. Aujourd'hui, le PLR a présenté son papier de position sur l'immigration qui sera l'objet des discussions et des décisions de son assemblée des délégués du 12 février. Dès aujourd'hui, toute personne intéressée à s'exprimer sur cette thématique peut se rendre sur le forum mis en ligne: www.immigrationpragmatique.ch

Le *PLR.Les Libéraux-Radicaux* veut une immigration en adéquation avec les besoins de la Suisse et fait les revendications suivantes:

Limiter à l'essentiel l'immigration des pays tiers:

- Limitation du regroupement familial
- Harmonisation des délivrance du droit d'établissement
- Exiger et promouvoir: Celui qui souhaite vivre en Suisse doit vouloir s'intégrer. Le PLR exige une loi-cadre pour l'intégration

Des procédures plus rapides et une mise en œuvre conséquente dans le domaine de l'asile:

- Les procédures d'asile doivent être rapidement traitées et exécutées
- Le statut de réfugié doit être accordé aux seules personnes qui ont une raison d'être reconnues comme réfugiées
- Renvoyer de manière cohérente et réagir au manque de coopération
- Lutter contre les groupes de passeurs

La libre circulation des personnes est précieuse mais nécessite cependant des garde-fous:

- Le plan de 6 mesures du PLR de décembre 2009 doit être appliqué au plus vite
- Dans le cadre de la libre circulation, seules les personnes possédant un emploi peuvent immigrer

Améliorer le logement et les infrastructures:

- Des constructions meilleur marché et plus rapides plutôt qu'une bureaucratie coûteuse
- Des logements à haute densité au lieu de loyers inabordables

Forum de discussion online: www.immigrationpragmatique.ch

Pour une immigration en adéquation avec les besoins de la Suisse

Le papier de position ainsi que les interventions parlementaires sont disponibles à l'adresse suivante:

<http://www.plr.ch/communication/conferences-de-presse.html>

Contacts:

Hugues Hillpold, conseiller national, 079 656 30 10

Karin Keller-Sutter, conseillère d'Etat, 071 229 36 00 (difficilement atteignable)

Philipp Müller, conseiller national, 079 330 20 79

Markus Hutter, conseiller national et vice-président du PLR, 079 430 24 76

Philippe Miauton, porte-parole, 079 277 68 41